

# BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°2 / 18 avril 2023

Dicton de la semaine : *A la saint Parfait, tout ce qui est fait dans le jardin est bienfait.*

## L'Essentiel

Agenda	Déclaration PAC jusqu'au 15 mai / restructuration vignoble jusqu'au 28 avril
Réglementation	Vérification de votre stock de produits phytos et de leurs conditions d'utilisation.
Météo	Prévisions : dégradation pluvio-orageuse pour ce week-end, à confirmer
Phénologie	Bonne progression de la végétation, disparité des stades en fonction de l'époque de taille et du cépage.
Maladies	Protection à prévoir sur parcelles réceptives si l'épisode orageux de ce week-end se confirme.
Ravageurs	Pas de prises d'adultes de vers de grappe.
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°2 du 12 avril 2023 Vous pouvez le retrouver sur le site : <a href="http://Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)">Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)</a>



en  
partenariat  
avec



Agrément n°3300014 pour le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

La Météo Bilan des 7 derniers jours :

Date	Néac		St Emilion		St Emilion Village		St Magne de Castillon		St Sulpice de Faleyrens		St André du Bois		La Sauve		St Pierre de Mons	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
Mardi 11 avril	13,49	0,51	13,64	0,51	13,72	0	14,07	0	14	0	14,55	0	13,42	0	14,46	-
Mercredi 12 avril	10,53	4,64	10,72	4,38	10,84	2,79	10,72	1,78	10,7	2,03	10,03	3,18	10,05	3,05	-	-
Judi 13 avril	8,12	10,67	8,16	22,7	8,14	16,8	8,26	12,76	8,46	11,18	7,78	7,87	7,52	11,6	-	-
Vendredi 14 avril	11,24	12,19	11,18	12,3	10,98	7,18	11,27	9,4	11,5	10,6	10,73	10	10,47	13,6	-	-
Samedi 15 avril	11,51	0,38	11,37	0,51	11,3	0	11,69	0	11,7	1,02	11,53	1,65	10,9	2,41	-	-
Dimanche 16 avril	10,76	0	11,03	0	11,5	0	11,64	0	11,4	0	11,55	0	11,18	0	-	-
Lundi 17 avril	11,82	0	11,88	0	12,24	0	12,61	0	12,2	0	12,54	0	11,91	0	-	-
<b>Cumul de pluie des 7 derniers jours</b>		<b>28,39</b>		<b>40,4</b>		<b>26,8</b>		<b>23,94</b>		<b>24,83</b>		<b>22,7</b>		<b>30,6</b>		<b>-</b>

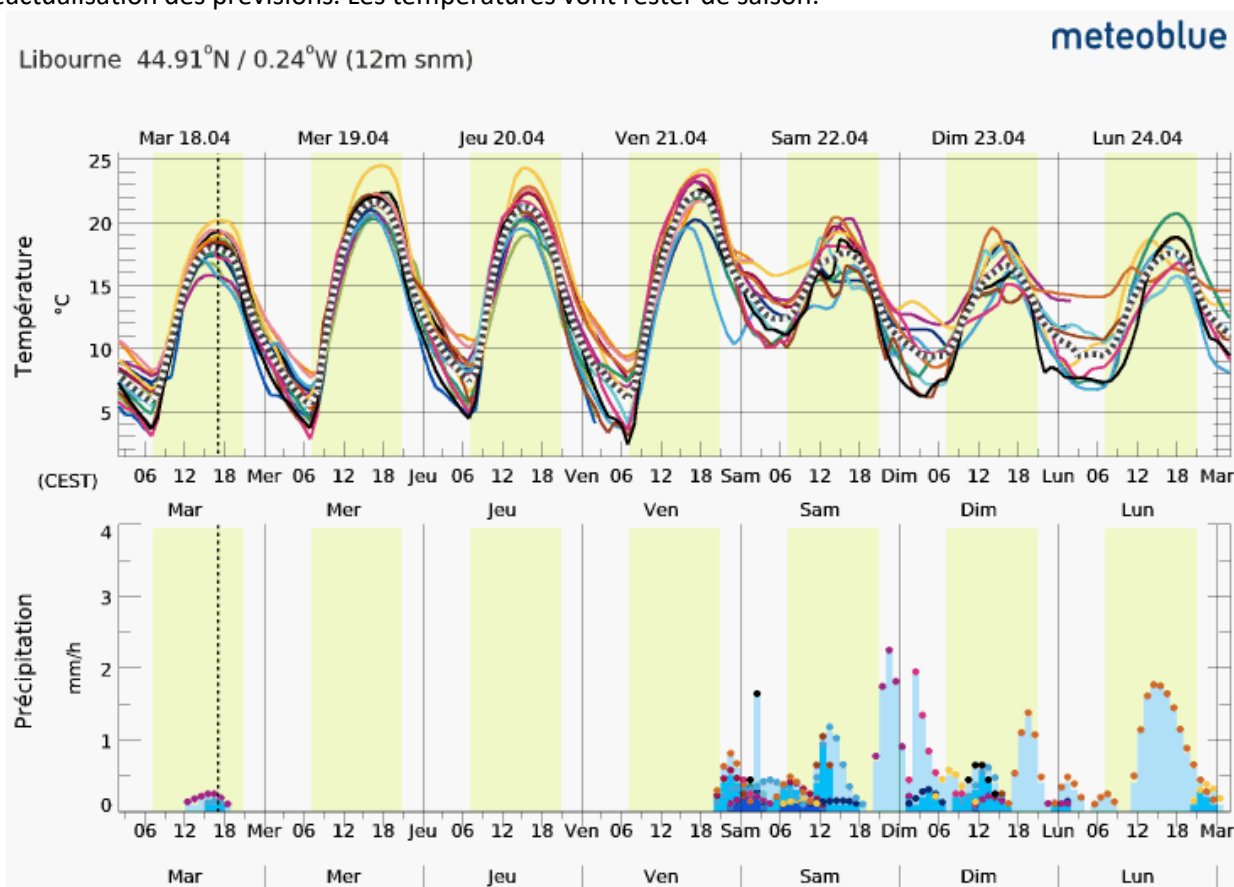
données non disponibles...

La fin de semaine dernière a finalement été bien arrosée avec des cumuls au-dessus de 20 mm et pouvant atteindre 40 mm. Dans le même temps, les températures se sont bien rafraichies.















Quelques grêlons ont parfois accompagné les averses mais sans causer de réels dégâts sur la végétation, seulement quelques trous dans les feuilles.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Une dégradation orageuse est annoncée pour ce week-end, avec des cumuls qui varient à chaque réactualisation des prévisions. Les températures vont rester de saison.



## Le Calendrier Lunaire

	Mercredi 19 avril	Jeudi 20 avril	Vendredi 21 avril	Samedi 22 avril	Dimanche 23 avril	Lundi 24 avril	Mardi 25 avril	
Phase de lune	 Lune montante	 Nouvelle lune	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune descendante	
Influence	 Feuille	<b>NŒUD ASCENDANT</b>  Fruit		 Fruit	 Racine	 Racine	 Racine	 Fleur

**Nœud ascendant :** La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

**La lune montante :** c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

**La lune descendante :** c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).






**Jours Racines :** Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

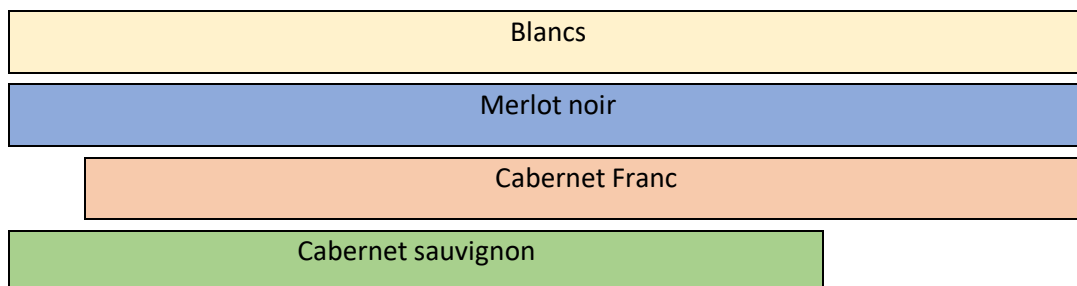
**Jours Fleurs :** Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

**Jours Feuilles :** Période où la lune influe sur les feuilles.

**Jours fruits :** Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

## Phénologie – Etat du vignoble

				
Bourgeon dans le coton	Pointe verte	Stade D/06 Éclatement du bourgeon	Stade E/09 1 à 2 feuilles étalées	Stade F/12 3 à 4 feuilles étalées



L'épisode de pluies de la fin de semaine dernière puis la remontée des températures accompagnée par l'ensoleillement actuel permet une reprise de la pousse.

La pousse actuelle se traduit par un étalement des jeunes feuilles, un allongement des rameaux et surtout un départ des contre-bourgeons sur les plantes avec dégâts de gel. Sur de nombreuses parcelles, les contre-bourgeons se développent mais également les pampres de la tête et du pied, il y aura encore pas mal de travail en vert à effectuer.

En fin de semaine la végétation était pâle, mais avec la remontée des températures, elle reprend des couleurs avec un vert tendre sur les feuilles les plus grandes.

### Travaux au vignoble :

Le pliage se termine sur les parcelles où le viticulteur a fait le choix de décaler cette opération, attention aux après-midi chauds et venteux qui ne facilitent pas le pliage et génèrent de la casse de rameaux.

Le travail du sol mécanique sous le cavaillon ou dans les fonds est en cours suite aux précipitations enregistrées qui facilitent les travaux.

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

✓ Gestion des engrais verts :

De nombreuses parcelles semées sont en fleur, il est important de les détruire par mulchs, tontes, travail du sol, avant la montée à graine afin de limiter un re-semis non souhaité.

✓ Etat du sol :

Les sols de l'ensemble de notre secteur sont actuellement toujours secs en profondeur, les pluies enregistrées ont surtout permis une ré-humectation des horizons de surface.

✓ Erinose :

Les symptômes d'erinose se généralisent, mais restent sans gravité.

## Les maladies

### Bonnes pratiques de pulvérisation

#### Réglage du pulvérisateur

- ✓ Le bon réglage de votre matériel de pulvérisation est un élément essentiel pour la réussite de la campagne viticole.

#### Rappel réglementaire

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

### Excoriose

Actuellement nous n'observons pas de symptômes sur les parcelles de notre réseau.

#### 🔗 Rappel de la stratégie

- × **Seuil de décision de traitement : plus de 10 % de ceps touchés par la maladie.**

- × **Conditions de contamination**

- ✓ -Pluies supérieures à 5 mm
- ✓ -Températures moyennes journalières supérieures à 10°C
- ✓ -Durée humectation suffisante (10 heures à 13°C Tmj, 9 heures à 15°C Tmj)

**Période de réceptivité de la vigne :** du stade D06 (éclatement du bourgeon) au stade E09 (2 à 3 feuilles étalées) pour les bourgeons de la base du rameau concernés par les contaminations. Cela ne concerne que quelques parcelles tardives.

#### 🔗 Le conseil

Il faut contrôler l'ensemble de vos parcelles et ainsi déterminer si elles devront être protégées. N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.



## Mildiou

### 👉 Le point

En ce début de printemps, le risque mildiou est moyen, les conditions de conservation hivernale n'ont pas été optimales et les conditions des prochains jours pourraient être favorables à des contaminations primaires.

Les conditions de contaminations répondent aux critères suivants :

Les conditions de contaminations	Situation actuelle
✓ <b>Œufs de mildiou mûrs</b>	Certains sites sont mûrs (germination en moins de 24h), comme Fronsac depuis la semaine dernière.  La maturation devrait concerner de nombreux sites cette semaine (pluies en fin de semaine dernière et remontée actuelle des températures)
✓ <b>Parcelles réceptives à partir du stade E/09, 2 à 3 feuilles étalées</b>	De nombreuses parcelles sont désormais réceptives.  Seuls les cépages tardifs et les parcelles taillées tardivement n'y sont pas encore.
✓ <b>Pluies provoquant un effet splash (souvent plus de 3 mm)</b>	<b>Des précipitations sont prévues en fin de semaine et ce week-end.</b>
✓ <b>Températures moyennes journalières supérieures à 11°C</b>	Les températures sont actuellement favorables et le seront sous les orages annoncés.

### 👉 Le conseil

- ✓ **Sur les parcelles qui ne sont pas encore réceptives** et ne le seront pas d'ici la fin de cette semaine. Il n'y a pas d'intervention à prévoir dans ce cas, cette semaine (cépages tardifs, parcelles taillées tardivement). **Surveiller l'évolution de la phénologie.**

- ✓ **Sur les parcelles réceptives** : ceci concerne les cépages et secteurs précoces.

Si la dégradation pluvieuse prévue pour ce week-end se confirme, au vu de l'avancement de la végétation (grappes visibles dans de nombreuses parcelles) et du risque orageux (possible cumul important de pluie et effet splash / températures favorables), il est conseillé de réaliser un traitement préventif au plus près des pluies annoncées.

👉 Les produits utilisables : nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit en début de campagne.

Attention en cas d'application à base de spécialité cuprique : il faut que les températures soient supérieures à 10 à 12°C lors de l'application, en dessous de 10°C le cuivre peut être phytotoxique.

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de 0.75 à 1 kg/ha, znt 5 m, DRE 24 h et DSR 0 m. Dose réellement appliquée à l'hectare.



Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

🌀 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).

## Black-Rot

🌀 Le point

Toutes les conditions de contaminations seront réunies si les prévisions météo se confirment pour cette fin de semaine, notamment si vous avez été concernés par la maladie les années précédentes (maladies à foyer – parcelles proches de parcelles abandonnées).

Les conditions de contaminations	Situation actuelle
✓ <b>Parcelles réceptives à partir du stade D/06, éclatement du bourgeon</b>	Très nombreuses parcelles désormais réceptives
✓ <b>Pluies faibles (inférieures à 1 mm) et durée d'humectation de 6 heures à 90% d'humidité relative</b>	Surveiller les conditions climatiques de ce week-end
✓ <b>Températures moyennes journalières supérieures à 9°C</b>	Les températures sont favorables.

🌀 Le conseil

Démarrage de la protection sur les parcelles les plus avancées dès cette fin de semaine si l'épisode orageux se confirme, il faut profiter de la synergie entre le cuivre et le soufre.

🌀 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

## Oïdium

### 🌀Le point :

Rappel des conditions favorables pour les contaminations oïdium :

- Températures supérieures à 12°C, avec un optimum entre 20 et 25°C,
- Humidité relative supérieure à 40 % et jusqu'à 100 % pour favoriser la formation des spores,
- Si la pluie et le vent sont nécessaires pour que les spores puissent se disséminer, l'eau libre (fortes pluies) et la lumière intense gênent la germination des spores et le développement du mycélium. L'oïdium est sensible aux UVB.

### 🌀Rappel de la stratégie

Si les prévisions météo se confirment et qu'on enregistre quelques averses ce week-end, les conditions seront alors favorables à des contaminations.

Le stade de sensibilité des bourgeons est atteint pour les parcelles précoces.

### 🌀Le Conseil :

Sur les parcelles précoces et/ou avec un historique oïdium fort (présence récurrente de la maladie et notamment en 2020 et 2021) : une application de soufre mouillable est à envisager cette fin de semaine (à ajuster en fonction de l'évolution des prévisions météo – attention au vent notamment).

Exemple (liste non exhaustive) :

**Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD** (ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits) pour une dose de 3 à 4 kg/ha.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ». Il faut donc tondre les couverts en fleur avant application.

### 🌀L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place, gestion de la vigueur des parcelles (choix du matériel végétal, fertilisation...) mais également la destruction de l'inoculum (élimination des bois porteurs de symptômes).



en  
partenariat  
avec



Agrément n°3300014 pour le conseil à l'utilisation des produits  
phytopharmaceutiques



## Les Ravageurs

### Vers de grappe

Pas de prise d'adultes à ce jour dans nos pièges, les conditions actuelles, entre pluies, températures fraîches le soir et vent, ne sont pas favorables et perturbent les vols.

### Mange-Bourgeons

Escargots / Limaces / Chenilles / Chevreuils

Les dégâts de mange-bourgeons sont toujours très limités, y compris sur les parcelles habituellement sensibles. Le développement rapide de la végétation limite la sensibilité à ces ravageurs. Les chevreuils sont actuellement actifs et s'intéressent de près aux bourgeons, ils provoquent des dégâts parfois importants.

#### 🔗 Le conseil

Sur certains secteurs concernés par des attaques les années précédentes, il convient de surveiller leur présence et d'intervenir si nécessaire (n'hésitez pas à nous contacter pour toute prise de décision).



#### 🔗 L'alternative

Le ramassage des escargots est une alternative efficace, notamment s'ils ont déjà migré sur les pieds.

## Focus sur une plante bio-indicatrice : La mâche des champs, *Valerianella locusta*

Annuelle herbacée de la famille des Caprifoliaceae



### Description :

Egalement appelée doucette ou oreillette, c'est une petite plante de 10 à 40 cm, presque glabre, d'aspect délicat. Racines blanches. Feuilles vertes très tendres, toutes de forme spatulée, obtuses, légèrement charnues : à la base en rosette, se superposant pour former de petites touffes

### Biotope primaire:

Sables littoraux et arènes granitiques mais aussi les sables et limons alluviaux.

### Caractère bio-indicateur

Sols à très faible pouvoir de rétention, fragiles à lessivage fréquents et intense. Carences en argile et /ou en humus stable. Dans tous les cas, elle signale un danger d'érosion physique lors de pluies importantes.

### Phytothérapie à la vigne :

Pas d'usage repertorié

### Phytothérapie humaine :

La mâche est émolliente, dépurative, laxative et diurétique. Elle est riche en bêta-carotènes et en oméga-3, elle possède très peu de calories (19 kcal pour 100 g) et est donc appropriée dans le cadre d'un régime amaigrissant.

### En Cuisine :

Excellente comestible, crue, en salade, ou cuite.

### Le saviez-vous ?

Le Nom Mâche, serait issu du latin pomasca : « fruit » peut être par référence à la saveur légèrement fruitée de cette salade.

Longtemps cueillie comme plante sauvage, la mâche est cultivée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. La France en est le premier producteur mondial, l'exploitation y est concentrée en Loire-Atlantique.



## Informations - Agenda

☞ Déclaration PAC 2023 : du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2023

Nous rentrons dans la programmation 2023-2027 de la PAC. Cette nouvelle version des aides PAC peut bénéficier à un plus grand nombre d'exploitations viticoles en valorisant les pratiques agricoles, les certifications (HVE et BIO) et la biodiversité (Ecorégime).

Votre exploitation fait déjà une déclaration PAC ou pas encore, vous avez besoin d'une information et/ou d'un accompagnement personnalisé :

Contactez :

Sylvie CATHELINEAU – 06 88 77 18 26 – [sylviecathelineau33@gmail.com](mailto:sylviecathelineau33@gmail.com)

☞ Restructuration du vignoble :

La télédéclaration pour les demandes d'aide à la restructuration 2022/2023 est à faire avant **le 28 avril 2023 à midi**.

Besoin d'accompagnement :

Sylvie CATHELINEAU – 06 88 77 18 26 – [sylviecathelineau33@gmail.com](mailto:sylviecathelineau33@gmail.com)

## Réglementation

☞ **AMM (Autorisation de Mise sur le Marché)** : c'est la référence pour savoir quelles sont les conditions d'utilisation de chaque produit. Attention, les usages peuvent être modifiés, restreints ou même supprimés à chaque réhomologation. La veille réglementaire est obligatoire pour respecter la réglementation.

Vous trouverez ci-dessous certaines sources d'informations vous permettant de garder un bon usage des produits phytosanitaires :

➤ <https://www.anses.fr/fr/decisions>

➤ <https://ephy.anses.fr/>

Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France :

➤ <https://www.phytodata.com/module/interface/accueil.php>

➤ ACTA

Une application Acta est disponible sur Smartphone :

Consultation de toutes les informations des produits phytopharmaceutiques (dont biocontrôle et utilisables en AB) commercialisés en France, mis à jour en continu :

- Visualiser les fiches de données de sécurité (FDS)
- Effectuer une recherche dédiée aux produits de biocontrôle ou aux produits utilisables en agriculture biologique (UAB)
- Vérifier la validité des mélanges de produits sur une culture choisie
- Scanner le code-barres des produits pour accéder à leur fiche
- Mettre des produits en favoris pour les retrouver facilement



- Accéder aux informations réglementaires sur les produits phytopharmaceutiques et leurs usages
- Sélectionner rapidement les produits grâce à une recherche multicritères

**Voici quelques exemples de retrait ou modification des AMM :**

- Prev Am plus : fin d'utilisation au 15 juin 2023 (remplacé par Prev Am Ultra, classé SPE8, avec une DSR 10m)
- Micros-Cop : fin d'utilisation au 14 septembre 2023

Pensez à bien regarder le stock de vos produits phytos et vérifier que tous les produits sont encore utilisables et n'ont pas changé d'usages. Ceux qui ne sont plus utilisables doivent être rangés à part dans le local phyto, sous la mention PPNU et éliminés lors des collectes dédiées.

## Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, Laurence Derc, conseillère technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Type de contrat	Tarif HT restant à charge à l'agriculteur après les aides
Contrat de suivi 1 visite/an	0€
Contrat de suivi 3 visites / an	300€
Contrat de suivi 6 visites / an	600€

Renseignements : Laurence Derc – [l.derc@bionouvelleaquitaine.com](mailto:l.derc@bionouvelleaquitaine.com) Tel. 06 38 35 33 17



en  
partenariat  
avec



Agrément n°3300014 pour le conseil à l'utilisation des produits  
phytopharmaceutiques